



**HAL**  
open science

## Héritage des esclaves des Chagos : Musique, rites et rituels funéraires

Dehoutee Vina Ballgobin

► **To cite this version:**

Dehoutee Vina Ballgobin. Héritage des esclaves des Chagos : Musique, rites et rituels funéraires. *Revue historique de l'océan Indien*, 2015, Esclavage : nouvelles approches, 12, pp.196-208. hal-03419254

**HAL Id: hal-03419254**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03419254v1>**

Submitted on 8 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

### Héritage des esclaves des Chagos : Musique, rites et rituels funéraires

Dehoutee Vina Ballgobin  
French Studies Department  
University of Mauritius

L'Archipel des Chagos couvre une superficie totale de 54 400 km<sup>2</sup> et comprend 55 îles et îlots, notamment les îles Salomon, Peros Banhos et Diégo Garcia<sup>558</sup>. Toutefois, la superficie des terres émergées<sup>559</sup> fait 63,17 km<sup>2</sup>. Vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, Diégo Garcia – couvrant la plus grande superficie de 44 km<sup>2</sup> – est l'île la plus peuplée. Les esclaves proviennent essentiellement de l'Afrique, des centres de traite d'esclaves de Madagascar et de l'Afrique de l'Est, notamment du Mozambique<sup>560</sup> et des Seychelles<sup>561</sup>. D'autres esclaves sont d'origine indienne, malaisienne ou comorienne<sup>562</sup>. L'abolition de l'esclavage est proclamée en 1835 et les anciens esclaves deviennent des apprentis laboureurs au service de leurs anciens maîtres pendant quatre ans.

Les nouvelles de l'abolition atteignent officiellement l'archipel uniquement en 1838. Les habitants reçoivent un salaire, des rations alimentaires (grains secs, huile, poisson salé – snoek et bombly, sel, thé, farine et/ou riz)<sup>563</sup> et du savon. Désormais, ils effectuent une tâche journalière qui leur est assignée selon leurs fonctions. Les heures supplémentaires sont rémunérées et les contrats de travail sont renouvelables annuellement. Ils peuvent aussi se rendre à l'île Maurice aux frais de leur employeur<sup>564</sup>. En 1880, il y a 760 habitants répartis sur cinq îles : Diégo Garcia, 400, Peros Banhos, 150, Salomon, 100, Iles d'Aigle, 60 et les Six Iles, 50<sup>565</sup>. Les Chagossiens, nés sur les îles, sont prénommés « enfants des îles »<sup>566</sup>. En 1911, la population de Diego Garcia comprend 517 habitants (315 hommes et 202 femmes) et celle de Peros Banhos, 300 habitants (165 hommes et 135 femmes). Aux Iles Salomon vivent 160 personnes (90 hommes et 70 femmes), 175 aux Six Iles (88 hommes et 68 femmes), et 104 habitants

<sup>558</sup> <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/io.html>

<sup>559</sup> <http://www.chagos.org/home.htm>

<sup>560</sup> A., Toussaint, *L'Océan Indien au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris : Flammarion, 1974.

<sup>561</sup> D. Vine, *Eviction from the Chagos Islands: Displacement and Struggle for Identity against Two World Powers*. Netherlands: Sandra J.T.M., Evers & Marry, Kooy, 2011. "From the Birth of the Ilois to the 'Footprint of Freedom': A History of Chagos and the Chagossians", p. 17.

<sup>562</sup> Interviewée n° 2, Juin 2014.

<sup>563</sup> Jean-Marie Chelin, *Les Ziles La Haut, Histoire de l'Archipel des Chagos*. Republic of Mauritius: J & S Printing, 2012, p. 156-157.

<sup>564</sup> *Ibid.* p. 22, 107, 121.

<sup>565</sup> D. Vine, *op. cit.*, p. 24.

<sup>566</sup> G. C. Bourne, "On the Island of Diego Garcia of the Chagos Group". *Proceedings of the Royal Geographical Society and Monthly Record of Geography, New Monthly Series*, 1886, 8, n° 6, p. 385-393.

séjourner sur les Iles Trois Frères, Aigle et Danger (58 hommes et 46 femmes)<sup>567</sup>.

Cette population vit sur ces îles jusqu'en 1968 où le gouvernement britannique décide de l'expulser de ses territoires. Entre 1966 et 1973, toute la population chagossienne, prénommée « les îlois », est déportée soit à l'île Maurice (1500) ou aux Seychelles (500)<sup>568</sup>. Ensuite, en 2001, suite à plusieurs affaires portées et débattues en Cour de justice, certains d'entre eux obtiennent un passeport britannique et le droit de retour. Mais ce droit leur est refusé de nouveau en 2008<sup>569</sup>. En outre, dans une seule et même famille, tous ne reçoivent pas de passeport s'ils ne satisfont pas aux critères prédéterminés par les autorités britanniques, ce qui engendre une certaine déstabilisation de la structure organisationnelle des Chagossiens selon les interviewés. Parfois la fratrie (frères, sœurs, demi-frères, demi-sœurs) ou les partenaires (époux, épouse) sont séparés, les uns vivant dans l'océan Indien tandis que les autres sont en Angleterre. Dans d'autres cas, les mariages sont brisés après une période de séparation. Par ailleurs, au fil du temps, des alliances matrimoniales sont forgées suite au mariage avec des Chrétiens ou des partenaires issus d'autres communautés religieuses, ou des îles d'adoption ainsi que de l'île Rodrigues. La communauté comprend environ 8000 Chagossiens, avec plusieurs familles séparées dans l'espace, soit dans les îles de l'océan Indien ou en Grande Bretagne. La majorité des personnes âgées vivent à l'île Maurice. Ainsi, pour les Chagossiens, « la famille s'est effritée et les enfants se sont éparpillés [dans l'espace] »<sup>570</sup>.

Aujourd'hui encore, les vestiges sous forme d'une chapelle, d'une grande croix, et de tombeaux, par exemple, nous rappellent le passage des Chagossiens en ces lieux<sup>571</sup>. En janvier 2001, le Conseil Insulaire de Diégo Garcia est fondé afin que la population puisse se rendre sur les îles, notamment pour s'occuper des tombeaux des défunts<sup>572</sup>. Un droit de visite leur est accordé en avril 2006, soit plus de 30 ans après leur déportation<sup>573</sup>. Aussi, dans le cadre de cette étude, je propose de décrire le culte des morts dans les îles Chagos et la manière dont les Chagossiens y honoraient les défunts au 20<sup>e</sup> siècle jusqu'au moment de la déportation, et aussi l'évolution des pratiques associées aux funérailles à la fin du 20<sup>e</sup> siècle.

<sup>567</sup> Jean-Marie Chelin, *op. cit.*, p. 36-37.

<sup>568</sup> Peter H. Sand, "The Chagos Archipelago Cases: Nature Conservation between Human Rights and Power Politics". *The Global Community, Yearbook of International Law & Jurisprudence*, 2013, 1, p. 125-150; Christian Nauvel, "A Return from Exile in Sight? The Chagossians and Their Struggle", *Northwestern Journal of International Human Rights*, 2007, 5, n° 1; <http://scholarlycommons.law.northwestern.edu/njihr/vol5/iss1/4>

<sup>569</sup> <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/io.html>

<sup>570</sup> « La famille inn grignoté ek bann zenfan inn éparpillé », interviewée n° 2, Juin 2014.

<sup>571</sup> D. Ballgobin. « Carnet de voyage de Dussercle et blogues contemporains en classe de français », 3<sup>e</sup> Congrès régional Asie-Pacifique de la CAP-FIPF, le Français en Asie-Pacifique, *La passion et la raison*. Chennai-Inde, 13-16 février 2013.

<sup>572</sup> <http://www.chagos.org/diego.htm>

<sup>573</sup> <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/io.html>

Pour effectuer cette recherche, je me suis fondée sur la documentation sur les Chagos, les travaux de Dussercle comportant des informations détaillées sur le patrimoine musical de l'Archipel des Chagos du début du 20<sup>e</sup> siècle<sup>574</sup>, et j'ai aussi eu des entretiens avec trois informateurs chagossiens qui ont souhaité garder l'anonymat et Madame Rela André dont la mère était Chagossienne.

### Rites funéraires des Chagossiens : 1900-1930

Le schéma traditionnel des rites d'enterrement se déroule en sept étapes comme décrit ci-dessous.

**Premiers moments :** L'attente d'un décès ou la mort de quelqu'un sont des événements communautaires. Si une personne est à l'agonie, les membres de la famille entourent le grabataire ou le mourant. Ils le soutiennent et l'accompagnent. Ils lui procurent une aide physique lorsqu'il est alité mais ils lui apportent aussi un appui psychologique indéniable à travers l'expression de l'amour filial, de l'amitié partagée, de la solidarité familiale et du soutien communautaire.

Lorsque le mourant rend l'âme, les proches annoncent la mauvaise nouvelle à tous ceux qui sont présents. Les tâches afférentes à la situation sont réparties entre certaines personnes, notamment quelqu'un se charge de la toilette funèbre tandis que d'autres avertissent la communauté à propos de l'évènement malheureux. De fait, ceux qui habitent près de l'habitation du défunt sont informés puisque plusieurs femmes entourant le défunt se regroupent pour une démonstration ritualisée des émotions, rappelant les « pleureuses » d'antan. Ces manifestations émotionnelles sont exécutées devant le parterre de sympathisants de la famille pour exprimer la douleur de la perte d'un être cher. Chaque « pleureuse » a sa propre manière de manifester son affliction et sa souffrance, soit par des postures et des gestes, et/ou par des paroles de tristesse, des soupirs ou des pleurs, et/ou des lamentations<sup>575</sup>.

**Préparation du défunt et de la pièce :** Quelques membres de la famille ou les amis s'occupent de la préparation du défunt et font la « toilette suprême »<sup>576</sup>. Ils lui donnent un bain minutieusement et l'habillent « de ses plus beaux habits », c'est-à-dire avec des vêtements propres<sup>577</sup> ou des vêtements neufs. Dans certains cas, les membres de la famille proche et/ou élargie participent financièrement à l'achat de vêtements pour le trépassé. Puis, une « chapelle ardente »<sup>578</sup> est aménagée tandis que le défunt est installé sur un canapé.

---

<sup>574</sup> R. Dussercle, *Dans les « Ziles là-haut »*. Ile Maurice: The General Printing and Stationery. Cy. Limited, 1937.

<sup>575</sup> *Ibid.*

<sup>576</sup> *Ibid.* p. 94.

<sup>577</sup> *Ibid.* p. 95.

<sup>578</sup> *Ibid.* p. 94.

**Quête :** Pendant la préparation du défunt, quelques hommes se chargent de faire une quête auprès des membres de la famille présente sur place et aussi des sympathisants dans l'entourage afin de se procurer les provisions nécessaires pour l'organisation de la veillée mortuaire. Chacun contribue en fonction de ses maigres capacités, soit une pièce de deux sous, de dix sous ou de vingt-cinq sous<sup>579</sup>. Il n'y a ni gaspillage ni dépense ostentatoire. La somme recueillie est utilisée pour l'achat de café, de thé, de sucre, de tabac et de boissons alcoolisées – le bacca (boisson provenant de la fermentation de grains secs dans une serpillière humide) ou le calou (la sève du cocotier, obtenue comme le vin de palme)<sup>580</sup> – car, selon la tradition, « on ne fête pas un mort s'il n'y a pas à boire... »<sup>581</sup>.

**Cérémonie « *pouss' nâme* » :** Une fois le défunt préparé et exposé sur le canapé, quelques-uns parmi ses amis commencent la cérémonie nommée « *pouss' nâme* ». Il s'agit de pratiquer certains rituels afin de chasser l'âme du défunt de la maison. Les hommes se munissent de branches de cocotiers, de balais et de bâtons, et ils se livrent à une danse agitée en balançant et secouant frénétiquement ces accessoires. La danse inclut aussi des sauts vertigineux et de folles galopades. Les « pousseurs d'âmes » assument très sérieusement leur rôle, et gesticulent nerveusement jusqu'au point où leur corps s'agite en tremblements convulsifs, leur visage « prend une expression de férocité mystique et leurs yeux, injectés de sang, sortent de leur orbite comme de grosses billes »<sup>582</sup>. Selon la coutume, tout est mis en place afin que l'âme sortie du corps ne le réintègre pas. Les « pousseurs d'âme » hurlent, s'égosillent, s'époumonent et font un tapage abrutissant. Ils hurlent parfois comme des « bêtes sauvages »<sup>583</sup>. Afin de protéger le corps du défunt et chasser les mauvais esprits, ils embrassent le cadavre à tour de rôle, le saisissent à bras-le-corps et se livrent à des attouchements sur lui, nommés « *badinaz* »<sup>584</sup>. Le cadavre est aussi remué vigoureusement. Ensuite, les « pousseurs d'âme » tapent ou jettent les bâtons, les feuillages et autres objets sur les murs, sur le toit, dans tous les recoins de la pièce et aussi des meubles pour déloger l'âme qui s'y serait réfugiée<sup>585</sup>. Des chants de la « grand terre », hérités des ancêtres et chantés dans une langue inconnue, ponctuent leurs gestuels<sup>586</sup>. Pendant ce temps, les femmes font des prières à voix basse de manière solennelle.

**Veillée mortuaire :** La veillée mortuaire démarre à 18h, au moment où la communauté est libre de toute obligation professionnelle. Les femmes, à la mine grave et composée, occupent l'intérieur de la case. Les portes et fenêtres doivent rester ouvertes. Elles passent toute la nuit à réciter des

<sup>579</sup> *Ibid.*

<sup>580</sup> *Ibid.* p. 97 ; à partir des inflorescences du cocotier, « on obtient une boisson appelée Calou, qui, après fermentation, contient de l'alcool », Jean-Marie Chelin, *op. cit.*, p. 3.

<sup>581</sup> R. Dussercle, *op. cit.*, p. 95.

<sup>582</sup> *Ibid.* p. 96.

<sup>583</sup> *Ibid.*

<sup>584</sup> *Ibid.*

<sup>585</sup> *Ibid.*

<sup>586</sup> *Ibid.*

prières, entrecoupées de cantiques et d'alléluias. Elles veillent aussi à ce que les bougies de l'autel restent allumées jusqu'à minuit. De temps à autre, la maîtresse de maison (ou la personne qui assume cette fonction si celle-ci est décédée) propose du café ou du thé aux participants à la veillée funèbre.

Quant aux hommes, ils s'installent à l'extérieur, devant la case, autour d'un feu de paille sèche. Contrairement aux femmes, ils sont joyeux et consomment plutôt des boissons alcoolisées. Comme le veut la coutume, afin de séparer définitivement l'âme de ses attaches corporelles, ils délaissent le tambour et s'arment de bâtons, de bidons de fer blanc, de bassines et de casseroles pour produire des bruits assourdissants à profusion. D'autres jouent aux cartes ou discutent entre eux. Lorsque les esprits s'échauffent, la bagarre éclate et se termine souvent avec violence.

Certains chantent des chansons dont les paroles leur sont incompréhensibles sur une musique rythmée, martelée, voire hachée. D'autres encore racontent des histoires. Quelques-unes, à l'exception de celles qui ne sont pas vraiment respectueuses des convenances, ont été recueillies par Baissac et font partie du folklore mauricien<sup>587</sup>. Les conteurs utilisent beaucoup de gestuels, de mimiques, de jeux de physionomie, de gestes et d'attitudes qui ne manquent ni d'à-propos ni de comique<sup>588</sup>. Les contes mettent souvent en scène des rois et des animaux personnifiés tels que le lièvre et la tortue<sup>589</sup>.

Le jeu de « *pouss' l'aïl* », bruyant et vif, est aussi proposé. Pendant que le conteur raconte l'histoire, une personne se déguise pour jouer le rôle de « l'aïl » – une sorte de papillon aux ailes brunes. Il se cache ensuite dans l'un des endroits suivants : le petit poulailler adossé à la case, dans la cuisine, sur le toit de la case ou dans les pieds de cocotiers environnants. Plusieurs autres personnes forment l'équipe des abeilles qui doivent pourchasser l'insecte afin qu'il ne s'empare pas du miel frais de la ruche. Une « chasse à l'aïl » démarre, accompagnée du son du tambour, de cris et de hurlements et aussi de bonds, de trépignements et de sautilllements de l'essaim d'abeilles. Après plusieurs scènes de capture ratée, « l'aïl » est enfin fait prisonnier. L'on simule les coups portés par les abeilles sur lui tandis qu'il se débat pour se libérer. Il est aussi brûlé vif au moyen d'un tison. Finalement, le prisonnier se rend. La scène se termine dans la bonne humeur et le fou rire<sup>590</sup>.

**Enterrement au cimetière :** Au petit matin, tout le monde se prépare pour l'enterrement. Les membres présents s'habillent de vêtements de couleur sombre. Quelques instants avant le départ pour le cimetière, le défunt est placé dans un cercueil en silence, ce qui tranche avec le tapage nocturne de la veillée mortuaire. En général, les personnes âgées demeurent sur place tandis que tous les autres participent à l'enterrement. Le défunt est conduit au

<sup>587</sup> Charles Baissac, *Le folk-lore de l'île Maurice*. Paris : G.P. Maisonneuve & Larose Ed., 1998.

<sup>588</sup> R. Dussercle, *op. cit.*, p. 99.

<sup>589</sup> *Ibid.* p. 103-105.

<sup>590</sup> *Ibid.* p. 100-101.

cimetière sans aucun bruit. Là, il est placé dans une fosse. Chacun jette trois poignées de sable (la terre étant sablonneuse) sur son cercueil avant la fermeture définitive de la fosse. Rappelons qu'un prêtre catholique fait une tournée annuelle dans les îles Chagos pour visiter toutes les îles habitées<sup>591</sup>. C'est uniquement à ce moment-là qu'il célèbre toutes les cérémonies – mariages et baptêmes – et aussi les funérailles des « pauvres bougres qui dorment enbas la terre, qui ont peut-être besoin de prières »<sup>592</sup>.

**Cérémonie « huit zour » :** Les réunions familiales et amicales se poursuivent pendant huit jours dans la maison du défunt. Les femmes s'y rencontrent pour faire des prières et chanter des cantiques. Le huitième jour, à l'exception de l'absence du cadavre, la cérémonie est similaire à celle de la veillée mortuaire et démarre à partir de 18h. Certains sont responsables de la collecte des fonds qu'ils rajoutent au reliquat de la semaine écoulée, s'il en reste. La chapelle ardente est mieux décorée. Les dépenses sont plus élevées ainsi que l'achat des boissons alcoolisées.

Outre les rites déjà mentionnés, de minuit à 4h le lendemain, toutes les images saintes sont retournées face au mur. Ensuite, les femmes arrêtent leur recueillement et les prières pour nettoyer la case de fond en comble afin d'enlever toute trace de l'âme qui tenterait de s'y engouffrer. Toutes les immondices et les accessoires employés pour décorer la chapelle ardente sont entassés sur un plateau (*enn vann*). Puis les hommes se placent en tête de la procession et les femmes les suivent en chantant pour les jeter hors du camp loin de l'habitation. Les femmes chantent des cantiques ou font des prières tandis que les hommes chantent « l'*Aniwawaoh* », terme africain dont le sens premier leur est inconnu. Toutefois, en créol chagossien, c'est le nom donné à un arbre particulier associé aux rituels funéraires.

« *Aniwawaoh* ! (Quater)  
*Mamzel-là linn atoupéré* (Bis)  
*Aniwawaoh ! Aniwawaoh !* (Bis)

Lorsque la procession arrive devant l'arbre nommé « *Aniwawaoh* », c'est la fin du parcours. Les femmes y jettent tout ce qu'elles ont apporté de la case. Comme le tas d'immondices pourrait contenir l'âme du défunt, elles s'enfuient immédiatement après, à toute vitesse, sans se retourner sur leur passage<sup>593</sup>.

---

<sup>591</sup> Entre 1920-1938, un prêtre se rend chaque six mois dans les îles pour donner la première communion aux enfants et marier les couples. France Gendron fait le catéchisme au personnel et l'administrateur lit l'évangile au personnel les dimanches dans l'église. Jean-Marie Chelin, *op. cit.*, p. 107-108.

<sup>592</sup> R. Dussercle, *op. cit.*, p. 92.

<sup>593</sup> *Ibid.* p. 106-107.

## Rites funéraires des Chagossiens : 1930-1970

Le schéma traditionnel des rites d'enterrement se déroule avec quelques variantes par rapport aux rites et rituels décrits ci-dessus. Dans cette sous-partie, je m'attarderai sur les variantes et j'indiquerai certaines traditions qui tendent à disparaître ou qui n'existent plus.

**Premiers moments :** La tradition des « pleureuses » disparaît totalement. Il n'y a plus de démonstration de la souffrance causée par la perte d'un être cher à travers des lamentations.

**Préparation du défunt et de la pièce :** Matante Elfie ayant vécu aux îles Salomon, et âgée de 90 ans en 2014, explique la manière de préparer le défunt avant son installation sur un canapé. « Ils chauffent de l'eau sur un foyer avec du bois. Ils l'emportent dans la salle-de-bains qui se trouve à l'extérieur de la maison. Ils le lavent avec beaucoup d'eau, ils le frottent avec une savonnette, ça mousse bien ; ils lui lavent la tête et le corps. Ils le sèchent avec une serviette. Ensuite, ils lui enfilent ses vêtements et l'installent sur un canapé. Le canapé est fabriqué à partir d'une table, d'une chaise, d'une planche ou d'une porte ; on pose un drap blanc dessus et un oreiller blanc »<sup>594</sup>.

Ensuite, le défunt est habillé. Si une personne est grabataire, la famille prépare ou achète déjà des vêtements en attendant l'heure fatidique. Pour un homme, les vêtements sont noirs et blancs tandis que pour une femme, l'on choisit parfois le mauve.

Une chapelle ardente est aussi préparée avec un drap blanc, une croix, deux bougies et des fleurs locales. « Nous prenions tous les jolis bouquets que nous trouvions ; il y avait toutes sortes de très belles fleurs là-bas : fleurs blanches, roses, mauves ; il y avait d'énormes grappes... »<sup>595</sup> Les bougies étaient achetées à la boutique ou au petit magasin<sup>596</sup>.

**Quête :** Les boissons alcoolisées font toujours partie du folklore et sont consommées à la fois par les hommes et les femmes. Il y a une extension dans le moment et le lieu de consommation de ces produits. « Homme ou femme, cela dépendait de la personne qui avait envie de consommer de l'alcool. Le lieu variait aussi en fonction des envies : certains hommes restaient à la boutique à la sortie du cimetière, d'autres rendaient visite à la famille du défunt ; on pouvait boire un grog au domicile de la famille ou à la boutique »<sup>597</sup>.

<sup>594</sup> « *Zot met enn tigt délo so lor dibwa. Zot amenn li dan sal dé bin déor. Zot bingn dimounn-là avek gran délo, zot frot li ar savonet, kim li byen ; lav so latet, so lékor. Souil li ar servyet. Lerla met so linz, met li lor kanapé. Kanapé li ti fer ek enn latab, enn sez, enn plans ou enn laport ; ti pé met enn dra blan, tédoréyé blan* » [Entretien de Matante Elfie, juin 2014].

<sup>595</sup> « *Tou zoli bouké ki ti énan, tou kalité byin zoli flier ti énan laba : flier blan, flier roz, flier mov, zoli gro grap...* » [Entretien de Matante Elfie, juin 2014]

<sup>596</sup> C'est le lieu où les employés de la propriété reçoivent gratuitement leur ration alimentaire. L'on y vend des tissus, de la mercerie et des confiseries. Jean-Marie Chelin, *op. cit.*, p. 156-157.

<sup>597</sup> « *Misyé ou madam – si ki anvi boir. Si ki anvi, énan misyé res kot laboutik kan sorti simitiyer, rann vizit, boir enn ti grog kot fami-là ou anba laboutik* » [Entretien de Matante Elfie, juin 2014].



**Cérémonie « *pouss' nâme* » :** Selon les interviewés, la cérémonie « *pouss' nâme* » est pratiquée uniquement par quelques familles ayant des origines comoriennes (anjouanaises) ou africaines, et en présence des personnes âgées qui souhaitent perpétuer les traditions.

**Veillée mortuaire :** Il n'y a plus de division entre les sexes pendant la veillée funéraire. La famille offre un dîner simple à tous les invités et utilise les provisions disponibles chez elle, dans son jardin<sup>598</sup> et ce qu'il est possible d'obtenir gratuitement dans les environs. Matante Elfie se souvient de ces traditions d'antan et les explique : « Le repas était préparé par les membres de la famille présents sur place. Les femmes donnaient un coup de main à la cuisine. On ne cuisinait pas de viande avant huit jours, que ce soit de la viande de tortue, de bœuf, de cochon ou de poulet. On cuisinait uniquement du poisson ou de la pieuvre. Il y avait des légumes dans le potager. Il y avait aussi des légumes partout dans les champs. On y trouvait des brèdes : brède aigre, brède emballage, brède la langue, brède martin, brède giromon. Il y avait le fruit à pain, les christophines, les potirons, la pomme jacquot, les bananes. Il y avait beaucoup de variétés de légumes... »<sup>599</sup>.

Les prières sont faites à l'intérieur de la maison par des femmes, des personnes âgées et d'autres proches du défunt. Quant à ceux qui sont à l'extérieur, hommes et femmes jouent aux cartes. Plus rarement, quelques personnes âgées racontent des contes d'antan et font aussi des jeux de mots. Ainsi, Matante Elfie explique que « certains racontent des histoires comme celle de Compère Lièvre, il y avait aussi d'autres histoires dont j'ai oublié les titres. Ils font rire. Certains racontent des blagues, d'autres des sirandanes... »<sup>600</sup>. Les chansons traditionnelles dans une langue ancestrale, elles, ne sont pas transmises de bouche-à-oreille.

**Enterrement au cimetière :** Après la veillée mortuaire, le lendemain matin, la famille endeuillée, elle-même, s'habille de vêtements de l'une des trois couleurs – noir, blanc ou mauve – qu'elle conservera pendant la durée du deuil, s'étalant entre un et deux mois avant de se rendre au cimetière.

**Cérémonie « *huite zour* » :** Sur certaines îles, comme celle où résidait Matante Elfie, la tradition est de nettoyer la case après avoir déconstruit la

2014]. « La boutique de Pointe Marianne était ouverte les mercredis et les samedis. L'administrateur vendait les articles de consommation alors que son épouse s'occupait de la vente des tissus » Jean-Marie Chelin, *op. cit.*, p. 107.

<sup>598</sup> Après l'abolition de l'esclavage, les habitants de l'archipel s'empressaient de terminer le travail qui leur était assigné pour s'occuper de leurs propres occupations telles que l'élevage d'animaux de basse-cour, la pêche et la culture de légumes. Jean-Marie Chelin, *op. cit.*, p. 22.

<sup>599</sup> « *Manzé préparé par lafami ki la, bann madam donn koudmé, pa kuy okenn lavian avan huit zour – lavian torti, bef, koson, poul. Kuy ourit, poison selman. Ti énan légim dan zardin, dan karo partou éna bred aig, bred anbalaz, bred lalang vas, bred martin, bred ziromon, fri a pain, sousou, giromon, pom zako, banann, boukou légim ti énan...* » [Entretien de Matante Elfie, juin 2014]. « Les îles possédaient une porcherie, tous les quarante jours, à tour de rôle, un employé avait droit à un porc qu'il débitait et partageait avec le personnel. Les fruits de mer abondaient, homards, crabes, tortues et poissons étaient des mets ordinaires. » Jean-Marie Chelin, *op. cit.*, p. 107.

<sup>600</sup> « *Enan rakon zistoir konper liyev, éna rakont lot zistoir... monn bliyé inpé. Fer gagn riyé, rakont jok, sirandann, sanpek...* » [Entretien, juin 2014].

chapelle ardente et, ensuite, de jeter tous les déchets à la mer. Elle donne des détails sur cette tradition : « On part à la mer pour les jeter. On ramasse l'ensemble pour le jeter à la mer ; ensuite, on fait une prière. Puis, on va droit à la maison, on ne se retourne pas pour regarder en arrière jusqu'au retour à la maison »<sup>601</sup>.

### Rites funéraires des Chagossiens : 1970-2000

Par rapport aux rites et rituels d'enterrement décrits ci-dessus, j'insisterai – dans cette sous-partie – sur les transformations progressives qui ont lieu, notamment à la fin du 20<sup>e</sup> siècle.

**Premiers moments :** En ce qui concerne la solidarité familiale, elle existe au sein de certaines familles sauf lorsque les membres d'une seule famille sont dispersés sur plusieurs territoires. Toutefois, à la fin du 20<sup>e</sup> siècle, l'individualisme est prépondérant.

**Préparation du défunt et de la pièce :** Certaines familles s'occupent de la préparation du défunt juste après son décès. De manière générale, ce dernier est habillé de vêtements neufs, connus comme « *so linz la mor* » et, ensuite, il est placé sur un canapé. Toutefois, vers la fin du 20<sup>e</sup> siècle, la majorité des Chagossiens suivent la tendance qui consiste à faire appel à une entreprise de pompes funèbres, dite « Société des Morts », responsable de l'organisation des funérailles à partir du moment de la mort jusqu'à l'enterrement au cimetière.

**Quête :** La quête, organisée par un membre de la famille, disparaît des traditions. Désormais, les cotisations familiales, les apports individuels spontanés des amis et les contributions de compassion des proches ont lieu sur une base strictement volontaire.

**Cérémonie « *pouss' nâme* » :** Selon les interviewés, quelques très rares familles pratiquent la cérémonie « *pous nâme* », et ce, par respect pour les personnes âgées qui tiennent à cette tradition ancestrale. Les nouvelles générations, fortement influencées par la christianisation, ne tiennent pas à perpétuer ces traditions, considérées, selon leurs propres dires, comme n'étant « pas civilisées », « pas modernes », voire « arriérées ». Pour ceux qui sont installés à l'île Maurice, ils sont aussi fortement influencés par la manière dont les rites funéraires se déroulent localement.

**Veillée mortuaire :** Pour la veillée funéraire, outre les provisions traditionnelles, la famille offre aussi des boissons gazeuses et du rhum. Les cigarettes, au prix exorbitant, sont de plus en plus rares. La famille offre un dîner simple à ceux qui l'accompagnent dans ce moment difficile. Certains hommes et femmes s'installent à l'extérieur de la maison, et jouent aux cartes, aux dominos et/ou au « Loto » (Bingo). A la fin du 20<sup>e</sup> siècle, la tradition de la narration de contes et de sirandanes n'existe plus.

---

<sup>601</sup> « *Al zet dan lamer, ramas tou al larg dan lamer; fer la priyer ; al droit, pa vir deryer, retour lakaz* » [Entretien de Matante Elfie, juin 2014].

Vers la fin du 20<sup>e</sup> siècle, outre les prières faites à l'intérieur de la maison par des femmes, des personnes âgées et d'autres proches du défunt, il existe aussi le « groupe de prières » – comportant des croyants qui se réunissent régulièrement pour prier – qui se déplace sur une base volontaire pour se recueillir en solidarité avec la famille endeuillée. Le groupe récite des prières, chante des cantiques, lit des extraits de la Bible et donne des explications sur la mort par rapport à la religion.

**Enterrement au cimetière :** Généralement, la famille contacte une entreprise funéraire qui se déplace pour prendre les mesures du défunt et se charge de construire le cercueil. L'entreprise le dépose au domicile du défunt. Habituellement, c'est en bois, vissé et de forme rectangulaire. Peu avant le départ pour le cimetière, l'on procède à la mise en bière. La famille et/ou « le groupe de prières » chantent des cantiques jusqu'au moment du départ pour l'église. Certains membres de la famille et/ou des amis proposent d'utiliser leur voiture pour se rendre au cimetière. Parfois, la famille loue un autobus.

A la fin du 20<sup>e</sup> siècle, les pratiques liées aux tenues vestimentaires tendent à disparaître – chacun utilise la couleur de vêtement qui lui convient – de même que la durée du deuil est progressivement écourtée. Par ailleurs, la majorité des familles ont recours aux services d'une entreprise des pompes funèbres qui fournit le type de cercueil choisi par la famille du défunt et un corbillard noir pour le transport de la dépouille. L'entreprise propose aussi un autobus pour le déplacement de la famille et des proches à l'église et au cimetière. Certains membres de la famille et amis utilisent leur propre véhicule.

Le cercueil est transporté sur le parvis de l'église où des prières et des chansons sont entonnées en attendant l'arrivée du prêtre. Les cloches sonnent, la famille attend l'arrivée du prêtre pour transporter le défunt jusqu'à l'autel en silence. Rela André explique que dans certaines églises, le prêtre se met à la tête de la procession pour ensuite se diriger vers l'autel. Ensuite, une messe traditionnelle a lieu à l'intérieur de l'église avec des lectures des extraits de la Bible, des prières, des chants, des cantiques, et aussi des témoignages et des discours de la famille, des amis et des proches. A la fin de la messe des funérailles, la famille s'aligne sur le parvis de l'église pour recevoir les sympathies (l'on serre les mains, l'on s'embrasse et/ou l'on fait une bise). Avant de quitter les lieux, chacun s'asperge d'un peu d'eau bénite.

Puis, le cercueil est transporté au cimetière pour être entreposé dans une fosse. La famille ou l'entreprise des pompes funèbres effectue, au préalable, les démarches nécessaires pour obtenir le certificat de décès, délivré par un médecin stipulant que le décès relève d'une cause naturelle, et aussi le permis d'inhumation réglementaire. Le tombeau est fleuri au moyen de bouquets de fleurs et de couronnes. Il est de plus en plus rare que la famille accueille de nouveau les proches à son domicile après la messe pour leur offrir du café.

Ensuite, le lendemain matin, la famille se rend de nouveau au cimetière pour s'occuper du tombeau et le fleurir. Une messe est dite à

l'église en l'honneur du défunt après quelques jours. La famille est informée verbalement mais parfois, elle met aussi une annonce dans un journal local pour y inviter les membres de la famille et les proches.

**Cérémonie « huit jours » :** La cérémonie des « huit jours » est toujours pratiquée par la communauté chagossienne à l'île Maurice. « Ils prennent une grande table et ils la couvrent d'un drap blanc. Ils posent un banc sur la table pour fabriquer une sorte d'escalier et le recouvrent d'un tissu blanc. L'autel est décoré avec un crucifix et/ou une statuette. Ensuite, ils posent des fleurs de laurier devant cet autel. Et ils arrangent aussi une partie des fleurs en forme de croix avant d'en déposer un peu partout sur la table. Puis, ils posent des bougies sur l'autel et les allument. Certains posent aussi un peu de nourriture sous la table. Si le défunt était un consommateur de boissons alcoolisées, ils rajoutent aussi un peu de rhum »<sup>602</sup>.

Les prières ont lieu pendant huit jours. Les bougies sont allumées chaque jour au moment des prières. Puis, lors de la veillée du huitième jour, à minuit, les bougies sont éteintes. La nappe est lavée tandis que les morceaux de bougies et les fleurs sont recueillis et entreposés dans un récipient ou un sachet. Le lendemain matin, ces déchets sont déposés à un croisement. A la fin du 20<sup>e</sup> siècle, les jeunes générations ont tendance à ignorer ces traditions d'antan et déposent les déchets directement dans une poubelle.

## Conclusion

La pensée et la pratique d'honorer les défunts font partie de la race humaine depuis des millénaires. Dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, dans une ancienne colonie peuplée par des esclaves comme les îles Chagos, les cérémonies funèbres traditionnelles révèlent les liens culturels avec les pays de leurs ancêtres tels que l'Afrique ou les Comores. Malheureusement, il existe une documentation limitée des pratiques ancestrales de cette époque et, aujourd'hui, certaines personnes âgées ne se souviennent plus de ces rites tandis que d'autres ne sont plus de ce monde.

Dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, avec le passage annuel d'un prêtre catholique dans les îles, le syncrétisme religieux s'y développe progressivement. Entre traditions ancestrales et chrétienté, les rites funéraires démontrent l'existence de passerelles et une certaine perméabilité culturelle. Il est certain que pour les prêtres de l'époque et quelques administrateurs des îles, il s'agit de supprimer tout « paganisme » et tout culte « sauvage »<sup>603</sup> afin d'encourager une nouvelle façon de faire chrétienne, celle qui « fournit les moyens éminents de rendre intense ce culte qui procure tant de bienfaits à

<sup>602</sup> « *Zot pran enn gra latab, zot met enn drap blan, zot met enn ban lorla, li vinn enn zanre lescalyé. Zot kouver li an blan. Zot met enn lakroi ou byen enn statuet koum sa. Lerla zot met fleur laurier devan et zot osi fer li an lakroi. Partou met li lor sa latab-là. Met so labouzi. Alim bann labouzi-là. Zot met osi inpé manzé anba latab. Si dimounn ki linn mor-là li ti boir, zot met inpé lalkol* » [Interviewée Rela André].

<sup>603</sup> R. Dussercle, *op. cit.*, p. 93.

l'âme des vivants comme à l'âme des morts »<sup>604</sup>. Toutefois, dans les faits, les descriptions de Dussercle indiquent que la population locale procède à des aménagements culturels. Par exemple, lors de la veillée mortuaire et de la cérémonie des huit jours, les prières chrétiennes, et aussi les moments de recueillement et de prières en l'honneur du défunt cohabitent paisiblement avec les cérémonies traditionnelles. Le défunt est bien entouré et les proches l'accompagnent en faisant la fête et en chantant des chansons, probablement dans une langue africaine, comme lors de certaines traditions ancestrales. La cérémonie finale de dépôt des déchets marque le passage de l'âme vers un ailleurs, qui démarre à partir de l'arbre « *aniwawaoh* ».

Dans la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle, l'acculturation s'accroît sachant que les liens avec les pays d'origine des esclaves s'estompent progressivement et la transmission des rites et rituels funéraires diminue considérablement au sein des familles. De plus, la déportation accentue ce phénomène. L'influence des pratiques chrétiennes apporte beaucoup de solennité aux veillées mortuaires et à la cérémonie des huit jours tandis que la cérémonie finale de dépôt des déchets perd totalement de son importance sur le plan religieux.

À partir des années 70, les Chagossiens sont déportés et ils s'installent contre leur gré dans de nouveaux espaces d'habitation, radicalement différents sur le plan environnemental et culturel des îles de l'Archipel des Chagos. De fait, ils vivent inévitablement des conflits de valeurs car ils se retrouvent dans un contexte de double socialisation, celle qui émane de la culture d'origine transposée dans un nouveau pays et celle qui est véhiculée dans la culture du pays d'accueil<sup>605</sup>. Les jeunes vivent dans un contexte de double socialisation, familiale et scolaire. Pour les adultes, le déplacement bouleverse les schèmes familiaux, professionnels et socioculturels de socialisation. En outre, à l'île Maurice, ils doivent s'adapter à un modèle de société multiculturelle. Que ce soit à Maurice ou en Angleterre, leur milieu de vie est en fort décalage avec le modèle rural et islois qu'ils connaissent.

La confrontation avec une grande diversité culturelle et religieuse influence, d'une manière ou d'une autre, les Chagossiens. Ceci engendre inévitablement des changements dans leur manière de rendre hommage aux défunts. Le poids des préjugés, hérités de l'époque coloniale, sont à la source d'une perte culturelle importante. La christianisation des obsèques est marquée par une absence totale de chants et de danses traditionnels et certains rites funéraires traditionnels disparaissent totalement. Par ailleurs, les Chagossiens de la nouvelle génération, fortement influencés par la chrétienté, s'adaptent aux enseignements chrétiens et adoptent progressivement d'autres coutumes en contexte mauricien. Tout porte à croire qu'ils sont extrêmement

<sup>604</sup> *Ibid.* p. 92.

<sup>605</sup> P. H. Chombart de Lauwe, « Transformations sociales. Culture et socialisation », Socialisations et cultures. Actes du premier colloque de l'ARIC « *Socialisations* ». CIEP de Sèvres, 13-15 mars 1986. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 1989, p. 31-40.

sensibles au regard négatif de l'Autre (les Mauriciens) sur les pratiques ancestrales provenant de l'Afrique et des Comores.

Même si de nouveaux apports culturels et interculturels enrichissent le patrimoine des Chagossiens, il est nécessaire de ne pas oublier le devoir de mémoire pour la préservation d'un pan entier des us et coutumes d'antan de cette population créole. Dans ce sens, cette étude permettrait d'interpeller la jeune génération chagossienne – même si elle est de plus en plus métissée ou créolisée – sur l'importance de la préservation des traditions ancestrales. Il s'agirait aussi de faire prendre conscience aux jeunes de la richesse d'une identité-rhizome qui enrichit sans conteste le patrimoine de la République de Maurice multilingue et multiculturelle.

Par ailleurs, il est aussi question de sensibiliser l'école de la République en tant qu'institution du savoir pour une intégration effective des données culturelles sur l'Archipel des Chagos dans le curriculum formel. Il est aussi important de former les futurs enseignants en tant qu'agents de socialisation afin qu'ils puissent aider les jeunes dans l'élaboration de stratégies personnelles qui leur permettraient de tendre vers une synthèse identitaire positive, équilibrée et créatrice<sup>606</sup>. Ainsi, l'éducation interculturelle faciliterait le processus de construction identitaire de chaque jeune et assurerait une meilleure compréhension mutuelle en milieu scolaire et dans la société en général.

---

<sup>606</sup> Janine Hohl & Michèle Normand, « Construction et stratégies identitaires des enfants et des adolescents en contexte migratoire : le rôle des intervenants scolaires », *Revue française de pédagogie*, 1996, 117, p. 39-52.